

I. Forme trigonométrique d'un nombre complexe

Soit $(O; \vec{u}, \vec{v})$ un repère orthonormé direct du plan.

A) Module et argument d'un nombre complexe non-nul

Rappel : tout point M du plan possède des coordonnées polaires, notées $[r; \theta]$, avec $r = OM$ et $\theta = (\vec{u}, \overrightarrow{OM})$ (l'angle θ n'est pas défini de manière unique, mais à un multiple de 2π près).

Soit z l'affixe d'un point M autre que l'origine.
 On appelle module de z , noté $|z|$, la distance OM . On a donc $|z| = r$.
 On appelle argument de z , noté $\arg z$, la mesure de l'angle θ . On a donc $\arg z = \theta$. L'argument d'un nombre complexe est donc défini à un multiple de 2π près.

Remarques :

Si $z = 0$, alors $|z| = 0$, mais on ne peut pas définir son argument, car l'angle $(\vec{u}, \vec{0})$ n'existe pas.

$$z = 0 \iff |z| = 0; \quad z \in \mathbb{R}^{+*} \iff \arg z = 0 + k \cdot 2\pi \ (k \in \mathbb{Z}); \quad z \in \mathbb{R}^{-*} \iff \arg z = \pi + k \cdot 2\pi \ (k \in \mathbb{Z}).$$

$$z \text{ est imaginaire pur} \iff \arg z = \frac{\pi}{2} + k\pi \ (k \in \mathbb{Z}).$$

$$\text{Soit } z \text{ un complexe, et } x = \operatorname{Re}(z), y = \operatorname{Im}(z), \text{ alors } |z| = \sqrt{x^2 + y^2}.$$

$$\text{On a aussi } \forall z \in \mathbb{C}, |z|^2 = z \cdot \bar{z}.$$

- Si x est un nombre réel, alors le module de x est égal à la valeur absolue de x .
- Deux nombres complexes non-nuls z_1 et z_2 sont égaux si et seulement si ils ont même module et même argument
 si et seulement si $|z_2 - z_1| = 0$.

B) Forme trigonométrique

Rappel : soit M un point du plan et soient $[r; \theta]$ ses coordonnées polaires (M étant autre que O).

Soient $(x; y)$ les coordonnées cartésiennes de M , on a alors
$$\begin{cases} x = r \cos \theta \\ y = r \sin \theta \end{cases}.$$

Notons z l'affixe de M , alors $z = x + iy = r \cos \theta + i \cdot r \sin \theta = r(\cos \theta + i \sin \theta)$.

Soit z un nombre complexe non nul. Soit $r = |z|$, et $\theta = \arg z$. L'écriture $z = r(\cos \theta + i \sin \theta)$ est appelée **forme trigonométrique**.

II. Écriture exponentielle d'un nombre complexe

Soit f la fonction définie de \mathbb{R} dans \mathbb{C} par $\forall x \in \mathbb{R}, f(x) = \cos x + i \sin x$.

Pour tous réels a et b , on a alors $f(a) \times f(b) = (\cos a \cos b - \sin a \sin b) + i(\sin a \cos b + \cos a \sin b)$.

D'après les formules de duplication vues en classe de Première, on a donc $f(a) \times f(b) = f(a + b)$.

De plus, $f(0) = 1$.

Ces deux égalités sont vraies pour la fonction exponentielle : la fonction f se comporte donc de façon analogue à l'exponentielle, sauf que les images par f sont des complexes au lieu d'être des réels.

On convient donc de poser $\forall \theta \in \mathbb{R}, \cos \theta + i \sin \theta = e^{i\theta}$. On a donc, pour tous réels θ_1 et θ_2 , $e^{i(\theta_1 + \theta_2)} = e^{i\theta_1} \times e^{i\theta_2}$.

A) Forme exponentielle d'un complexe

Tout nombre complexe z non nul de module r et d'argument θ admet une écriture du type $z = r e^{i\theta}$, appelée forme exponentielle de z .

$$\text{On a donc } r e^{i\theta} = r(\cos \theta + i \sin \theta).$$

B) Règles de calcul

Pour tous réels θ et θ' , et pour tout entier naturel non-nul n ,

$e^{i\theta} = 1$, et $\arg(e^{i\theta}) = \theta$	$e^{i\theta} \times e^{i\theta'} = e^{i(\theta + \theta')}$	$\frac{e^{i\theta}}{e^{i\theta'}} = e^{i(\theta - \theta')}$
$\overline{e^{i\theta}} = e^{-i\theta} = \frac{1}{e^{i\theta}}$	$(e^{i\theta})^n = e^{in\theta}$	